

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-1006

présenté par  
Mme Rabault

-----

**ARTICLE 50**

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Au premier alinéa du III, les mots : « et aux » sont remplacés par les mots : « entre les départements et les ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.